

Direction générale adjointe chargée des territoires
Direction des transports maritimes départementaux

Le Verdon, année scolaire 2025 / 2026

N/REF. : TP/SG/

Madame, Monsieur,

Nos navires sont en conformité avec les règlements des Affaires Maritimes et du Bureau
VERITAS et, donc aptes au transport des passagers pour l'année scolaire 2025 / 2026

Nous vous prions d'agrérer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Président du Conseil Départemental,

Pour le Président, par déléation
Le Directeur des Transports Maritimes Départementaux
J. P. PARKAULT

